



# Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

## RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2008 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2009

Chers citoyens et citoyennes,

Voici venu le temps de brosser avec vous à grands traits, le portrait de la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit d'une obligation légale, bien sûr, mais surtout d'un important devoir de communication des réalisations et des orientations du conseil municipal que j'ai le privilège de présider.

L'année 2008 aura été pour la Municipalité une année de grands travaux, comme nous nous étions engagés à le faire, et de transition pour le traitement des matières résiduelles. Une année où nous avons poursuivi le laborieux travail d'élaboration du schéma d'aménagement et de développement du territoire dans le but d'améliorer notre cadre de vie. Une année où nous avons posé les premiers jalons de notre politique familiale et continué d'offrir un support important au milieu associatif dans l'animation du milieu, la culture et les loisirs. La Municipalité a également poursuivi son rôle de leader dans les dossiers régionaux du transport maritime et aérien.

La Municipalité a encore cette année assumé ses responsabilités légales et institutionnelles, mais aussi bien davantage, lors notamment de la tragédie de l'Acadien II qui a marqué notre archipel à la fin mars et qui est, d'ores et déjà, inscrite dans notre histoire. Je m'en voudrais de ne pas mentionner ici l'élan de sympathie et de générosité de tous les Madelinots lors de cette épreuve, mais aussi, particulièrement, le dévouement de nombreux employés municipaux et citoyens qui ont consenti bénévolement temps et efforts pour nous permettre de traverser ces jours de grande tristesse dans la dignité et la solidarité.

### 1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ Les derniers états financiers (2007), le dernier rapport des vérificateurs externes;
- ❖ Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ Les orientations générales du budget 2009.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

## **2. ÉTATS FINANCIERS**

### **2.1 Les états financiers 2007**

Les opérations municipales de l'année 2007 se sont soldées par un surplus consolidé de 562 962 \$. Une fois soustraits les surplus générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 246 144 \$.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 2 014 756 \$ au 31 décembre 2007.

Il est important de souligner qu'une bonne part de ce surplus est affecté aux services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques, de même qu'au CLD et aux anciennes municipalités, ce qui réduit le surplus libre, non affecté, à un montant de 274 292 \$. De ce surplus libre, 86 050 \$ reviennent à la proximité et 188 242 \$ à l'agglomération.

L'endettement total net à long terme s'établit à 13 481 907 \$ au 31 décembre 2007, ce qui représente 1 031 \$ per capita. La charge fiscale moyenne est de 1 436 \$ comparativement à 2 795 \$ pour la même classe de population et 2 667 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec.

### **2.2 Le rapport des vérificateurs**

Le rapport annuel des vérificateurs externes — la firme de comptables Cyr Landry — pour l'exercice 2007 stipule que les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Les vérificateurs ont cependant inscrit une réserve relative à un montant non comptabilisé de 406 878 \$, une somme liée au processus partiel de défusion qu'a connu Cap-aux-Meules. Une entente conclue avec le ministère des Affaires municipales et des Régions en cours d'année 2008 a permis de réduire de moitié la somme à rembourser et de finaliser le dossier.

## **3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2008**

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses pour l'année 2008 nous permet d'anticiper un équilibre budgétaire. Un équilibre tout de même fragile compte tenu du contexte dans lequel nous avons œuvré cette année. Personne n'a oublié l'hiver rigoureux que nous avons connu de façon exceptionnelle cette année, couplé aux fluctuations des prix du carburant, lesquels ont entraîné un manque à gagner de plus de 150 mille dollars dans le secteur des travaux publics. D'autre part, les délais de mise en œuvre et le resserrement des critères des programmes de réinsertion à l'emploi dont bénéficie la Municipalité (Fonds d'aide au développement des territoires) ont entraîné un fardeau supplémentaire de plus de 32 mille dollars pour nous cette année afin d'assumer l'essentiel de nos responsabilités et engagements.

#### 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la Municipalité et de l'agglomération sont indiquées en annexe.

#### 5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2009

L'exercice financier 2009 s'annonce maintenant extrêmement délicat. Notre administration s'affaire depuis plusieurs semaines à l'analyse des besoins des différents secteurs d'activités de la Municipalité, tout en gardant en tête l'exigence de respecter la capacité de payer des contribuables madelinots. En cette période économique instable, nous devons faire face à des obligations réglementaires, contractuelles et administratives toujours plus coûteuses, sans pour autant pouvoir garantir que les revenus de la Municipalité iront croissant. Le gouvernement se fait de plus en plus chiche dans ses programmes de transfert, tandis que notre richesse foncière tend à se stabiliser.

Il nous semble donc clair qu'un important exercice de priorisation sera requis, peut-être même des mesures de rationalisation, afin de permettre l'adoption d'un budget équilibré sans augmentation majeure du compte de taxes.

Cela dit, il nous faudra nécessairement poursuivre les efforts de consolidation de notre jeune municipalité, dans la cohérence avec le travail effectué depuis trois ans.

Voici d'ailleurs quelques faits marquants de la dernière année.

##### ➤ Administration

La plus récente étape de consolidation administrative de la Municipalité a mené à la remise sur pied de la Direction des ressources humaines. L'importance des enjeux en matière de gestion de personnel, de santé et sécurité au travail en fait une responsabilité qu'il nous fallait consolider. Nous entrerons d'ailleurs cette année en période de renouvellement de la convention collective de nos employés, ce qui constitue toujours un exercice complexe, mais néanmoins fondamental.

La Municipalité a d'autre part poursuivi l'implantation de sa nouvelle politique d'achats et d'approvisionnement et la mise en place d'un centre de gestion des inventaires, des initiatives qui permettront d'établir un système de contrôle rigoureux et de dégager, à terme, de précieuses économies.

Le conseil sans papier sera aussi une façon de dégager des économies. Cette nouvelle façon de faire est en voie d'implantation depuis quelques mois, mais c'est au cours de la prochaine année que les retombées commenceront à se faire sentir.

Si les élus et le personnel cadre de la Municipalité devront faire le virage technologique, les citoyens ne seront pas en reste puisque le nouveau site web de la Municipalité est sur le point d'être complété. Un site que nous voulons à la hauteur des attentes des citoyens : interactif, informatif et évolutif.

##### ➤ Travaux publics

J'ai déjà mentionné que le rude hiver que nous avons connu a mis passablement de pression sur les équipes du secteur des travaux publics. Nos projets d'amélioration des réseaux d'eau potable, de collecte des eaux usées et des routes ont aussi passablement sollicité le secteur.

Plusieurs travaux ont été gérés ou exécutés par les employés municipaux en régie. L'amélioration du réseau de distribution d'eau potable du chemin des Patton et le raccordement des résidences du secteur au réseau de collecte des eaux usées de Grand-Ruisseau en sont les meilleurs exemples.

Le grand chantier de réfection de la Route 199 et des réseaux d'aqueduc et d'égouts, dans le secteur du Château Madelinot, est une des plus belles réalisations de l'année 2008. Il aura fallu énormément de ténacité et un travail politique et technique de tous les instants pour concrétiser le soutien gouvernemental au projet dès cette année. La deuxième phase, qui sera réalisée au début du printemps, permettra de paver la voie à un réseau routier moderne et sécuritaire de plusieurs kilomètres entre le centre de Cap-aux-Meules et Havre-aux-Maisons, grâce au nouveau pont dont les plans et devis sont en cours d'élaboration. C'est toute l'économie commerciale et touristique, bref toute la communauté des Îles qui bénéficiera de ces projets.

Le conseil municipal a aussi autorisé l'emprunt de 3 millions \$ pour la réfection d'un réseau routier municipal qui en avait bien besoin. La première phase, de près de 2 millions \$, a été effectuée cet automne. Il s'agit d'un premier pas puisque le travail à faire reste encore immense et s'étalera sur plusieurs années.

Un dernier grand chantier cette année fut la transformation de nos pratiques pour l'élimination des déchets. Le démantèlement de l'incinérateur, vétuste, coûteux et inadapté, a fait place à l'implantation d'un centre de transbordement des déchets ultimes (déchets incinérables ou voués à l'enfouissement) et recyclés qui seront désormais transportés à Victoriaville. Cette transition, qui a nécessité beaucoup d'efforts du personnel et de la Direction des travaux publics, permettra de limiter la hausse des coûts de traitement des matières résiduelles, le temps de développer une alternative de traitement local durable et économiquement satisfaisante.

Les efforts de réduction des déchets et d'amélioration du tri à la source seront appuyés par une sensibilisation accrue de la part de la Municipalité au cours des prochains mois. Seule la collaboration généralisée de la population, des commerces, institutions et industries permettra de réduire nos coûts.

#### ➤ **Loisir, culture et vie communautaire**

Le conseil municipal a adopté en mai dernier sa première politique familiale municipale. Fruit du travail soutenu de dizaines d'acteurs de divers milieux et d'un exercice de consultation élargie, la politique familiale et son plan d'action donnent un signal positif et enthousiaste en faveur du retour des jeunes, et des jeunes familles, chez nous. Le conseil municipal a également adopté cette année le nouveau plan d'action de la Politique culturelle des Îles, doté d'objectifs concrets et réalistes qui mettent à contribution les partenaires du milieu et accordent une attention particulière à la diffusion de la culture auprès des jeunes.

Encore cette année, le secteur Loisirs, culture et vie communautaire a déployé tous les efforts nécessaires pour contribuer à la qualité de vie des Madelinots par l'organisation d'activités, la gestion des équipements de loisirs et le soutien au milieu associatif.

Je me permets ici de mentionner tout particulièrement l'appui qu'offre la Municipalité aux organismes régionaux en matière de culture et de loisirs, dont le Vieux Treuil, Ad mare et Arrimage. Il en va de même pour les comités de loisirs locaux dont l'importance n'est plus à démontrer, tout comme la collaboration de la Municipalité envers leur mission.

En matière de lecture, l'événement Livres en fête s'est encore avéré un grand succès cette année grâce au travail concerté de multiples partenaires. L'orientation du conseil municipal relativement au dossier des bibliothèques prévoit aussi la concertation de divers intervenants institutionnels autour d'un projet de bibliothèque régionale. Un projet qui devrait prendre forme au cours de la prochaine année.

C'est aussi en début d'année qu'une orientation définitive devrait être prise par le conseil quant à l'avenir de nos arénas. Chose certaine, cet épineux dossier nécessitera des investissements importants que l'administration municipale doit évaluer avec rigueur et prudence.

Nous avons aussi inauguré la Route verte avec nos partenaires du milieu, l'été dernier, une façon de faire découvrir et de redécouvrir nous-mêmes la beauté des paysages de l'archipel et de profiter d'un itinéraire à nul autre pareil. Il s'agit d'un parcours que nous devons continuer d'améliorer, en souhaitant que le gouvernement nous soutienne dans cette initiative.

### ➤ Développement du milieu et aménagement du territoire

Les travaux du schéma d'aménagement et de développement du territoire ont, cette année encore, mobilisé d'importants efforts à la Municipalité. L'étape finale devrait être franchie en 2008. Des solutions de compromis sont incontournables puisqu'il s'agit d'harmoniser les usages divers, dans un milieu exigü, fragile et vulnérable. La cohabitation sur notre archipel est à ce prix. Et c'est de cela qu'il s'agit réellement, de cohabiter harmonieusement.

Vulnérable, l'archipel l'est effectivement sur le plan géophysique, face à la menace que constitue l'érosion des berges. Plusieurs de nos infrastructures seront d'ailleurs menacées à moyen ou long terme si un plan de protection et d'adaptation adéquat n'est pas mis en œuvre. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a conclu un protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité publique pour l'élaboration d'un plan directeur d'intervention. Les sommes nécessaires seront colossales et le soutien des gouvernements incontournable.

Le travail de la Municipalité en matière de développement économique s'est poursuivi en 2008 en collaboration avec le Centre local de développement et divers partenaires socio-économiques. Le CLD des Îles célèbre d'ailleurs ses 10 ans en 2008, avec des résultats fort éloquentes. La convergence de nos actions, issue du rapprochement Municipalité-CLD réalisé l'an dernier, a permis de faire un important travail de planification stratégique et de concertation, notamment en matière de pêches. En outre, un soutien à la relève dans le secteur de la capture est maintenant offert. L'enveloppe du Pacte rural a par ailleurs favorisé l'émergence de plusieurs projets locaux et régionaux, tout en consolidant le travail de terrain de divers partenaires de la Municipalité.

En matière de développement économique et social, je m'en voudrais de ne pas souligner le leadership et le travail soutenu de la Municipalité qui, avec l'appui unanime du milieu, ont permis d'obtenir du gouvernement fédéral la décision historique d'offrir un lien maritime hivernal aux Madelinots à compter de février prochain. En tant que communauté, il nous appartiendra de prouver que ce lien est essentiel au cours de l'hiver prochain et de faire en sorte que ce projet-pilote se transforme en liaison permanente dès 2010. Malheureusement, à cette avancée majeure correspond un recul notable en matière de transport aérien depuis l'automne avec la réduction inacceptable de l'offre de sièges pour les Îles par Air Canada. La Municipalité entend mener cette bataille pour l'amélioration des services de transport aérien avec la même détermination que celle démontrée dans le dossier du lien maritime à l'année.

Qui dit développement du milieu dit aussi ouverture sur le monde, coopération décentralisée et jumelages. Une journée d'ateliers et d'échanges tenue en mai dernier avec nos cousins de Saint-Pierre et Miquelon a favorisé le resserrement des liens et la relance de notre coopération. Une visite de nos amis de la Manche et une autre d'une délégation de la Vendée ont aussi donné de probants résultats. C'est donc avec une perspective d'élargissement de la coopération sur des thèmes tels que la gestion des matières résiduelles, l'environnement, les transferts technologiques, la culture et l'appropriation des nouvelles technologies que nous célébrerons le 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Miquelon et le 15<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la Manche.

## CONCLUSION

En conclusion, l'année 2008 a été bien remplie et l'année qui s'en vient le sera tout autant. J'en profite pour mentionner que les Îles-de-la-Madeleine seront la région vedette des Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités, en septembre 2009. Une belle occasion d'accroître encore notre notoriété et de mettre en valeur notre savoir-faire, notre identité et le dynamisme de notre communauté à l'occasion du plus grand rendez-vous annuel du monde municipal.

Comme je l'avais mentionné il y a un an, lors des prochains mois et des prochaines années, et particulièrement lors de la campagne électorale que nous vivons présentement, nous devons réclamer de nos politiciens provinciaux la reconnaissance officielle de nos particularités territoriales, géographiques et environnementales, le caractère spécifique des contraintes auxquelles nous devons constamment faire face afin d'obtenir la modulation nécessaire du soutien de l'État, de manière régulière et institutionnelle. En clair, nous devons obtenir un statut particulier d'insulaire, soit la reconnaissance d'un état de fait, auprès du gouvernement du Québec.

Il est toujours là, je crois, notre plus grand défi. Et c'est avec confiance et détermination que je solliciterai à nouveau votre appui en novembre prochain afin de poursuivre le travail à accomplir au sein de notre municipalité.

MERCI.

*Le rapport sur la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a été prononcé et déposé par le maire, M. Joël Arseneau, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 18 novembre 2008, en conformité avec la Loi.*

ANNEXE AU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2008

**CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ  
AU COURS DE L'ANNÉE 2008**

NOM DU FOURNISSEUR	TOTAL – 2008
BPR Groupe-conseil	204 109,19 \$
BPR Groupe-conseil	163 102,67 \$
Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	48 652,31 \$
Béton Provincial Ltée	48 425,89 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant	44 882,24 \$
Carra Commission administrative régimes	33 386,31 \$
Comité des loisirs de Grande-Entrée	77 000,00 \$
Centre local de développement des Îles-de-la-Madeleine	1 055 710,72 \$
Les Constructions des Îles	36 182,09 \$
Commission scolaire des Îles	73 383,98 \$
Commission scolaire des Îles	29 207,30 \$
Constructions M.R.S. Inc.	29 142,10 \$
Électro Informatique Michaud Super Micro	47 101,92 \$
EMF Containers	26 751,40 \$
Équipements de l'Est inc. Les	32 366,02 \$
Entreprises G.N.P. inc.	2 684 167,88 \$
Financière Banque Nationale Inc. Financement municipal	69 584,66 \$
Groupe Ultima Inc.	290 238,00 \$
Harfan Technologies Inc.	35 697,85 \$
Hydro-Québec	636 724,68 \$
Installations électriques Langford	57 860,74 \$
L'Impériale (huile) Compte 00250059	174 800,46 \$
LVM-Technisol inc.	142 325,08 \$
Pétroles Irving inc. (compte 2041656)	71 215,71 \$
Pétroles Irving Inc. (compte 9606984327)	137 378,15 \$
Entreprises Artho Inc.	34 761,50 \$
Ministre des Finances du Québec	63 225,05 \$
Mines Seleine	30 708,84 \$
Ministre des Finances	673 017,00 \$
Nouveaux Horizons	65 000,00 \$
Office d'habitation des Îles-de-la-Madeleine	66 496,00 \$
Produits BCM Ltée	188 196,31 \$
Pièces d'autos Jadex Inc.	63 106,66 \$
Pétrolière Impériale (gaz et diesel) client 93194	35 845,38 \$
PG Govern QC inc.	69 864,66 \$

NOM DU FOURNISSEUR	TOTAL - 2008
Produits sanitaires des Îles enr.	26 230,37 \$
Regroupement Loisir des Îles	34 794,87 \$
Réal Huot Inc	183 961,00 \$
Système Télé-recharge	27 000,00 \$
Servitech inc.	202 546,51 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	36 146,13 \$
Société de développement durable d'Arthabaska inc.	720 727,52 \$
Syndicat des employés mun. des Îles CSN	51 454,52 \$
Solotech	89 181,82 \$
SSQ Groupe financier	255 092,82 \$
SSQ Groupe financier-Investissement et retraite	212 962,82 \$
Techmix Division De Bau-Val inc.	45 497,88 \$
Les Transporteurs en vrac des Îles	87 347,32 \$
Transport M.A.C. (Ephrem Chevarie)	30 256,12 \$
Transport adapte des Îles	241 079,00 \$
Télébec Ltée	111 456,29 \$
USD inc.	59 634,70 \$
P & B Entreprises Ltee	59 797,97 \$
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, Avocats	42 768,29 \$
Arrimage	91 464,96 \$
Desjardins sécurité financière	124 649,81 \$
Cyr, Landry, C.A.	34 732,77 \$
Entreprises Larebel inc.	388 771,98 \$
G.A.D. Électronique inc.	41 456,83 \$
Lavages industriels Vigneau	198 346,51 \$
Nadyco	412 648,59 \$
Nadyco	200 671,22 \$
Navigation Madeleine inc.	132 863,75 \$
Robert L. Gaudet inc.	121 501,57 \$
Société québécoise d'assainissement des eaux	27 811,23 \$
Soudure Jean-Yves Arseneau inc.	67 484,89 \$

ANNEXE AU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2008

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
AINSI QUE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE <sup>1</sup>
Maire 52 % (local) 48 % (agglomération)	50 442 \$ / an	14 242 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (agglomération)	12 638 \$ / an	6 319 \$ / an	
Maire suppléant			106 \$ / mois (local) 98 \$ / mois (agglomération)
Représentant Grosse-Île 100 % (agglomération)	6 066 \$ / an	3 033 \$ / an	

---

<sup>1</sup> Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil d'agglomération